

**FICHE PROJET**

Nom de l'organisme pilote: CHLOROPHYLLE	
Adresse : 76 rue des Vignes	
Code Postal : 87350	Ville : PANAZOL
Tél : 0672140986	Fax :
Site internet :	Courriel : lau.jarry@free.fr
Nom du responsable : Laurent Jarry	Titre : Président
Personne à contacter : Laurent Jarry	Fonction : Président
Tél : 0672140986	Courriel : lau.jarry@free.fr

Intitulé du projet : ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT AU PROFIT DE LA POPULATION DE LA COMMUNE D'IN GALL 2017-2018

Lieu d'intervention (pays et localité) : NIGER

Domaines d'interventions  environnement

Objectif principal du projet : ⇒ L'accès à l'eau potable qui doit être quotidien, sans danger et pour tous.

⇒ Un assainissement adapté : latrines, fosses septiques, mares, etc.

⇒ La salubrité par la sensibilisation et la gestion des déchets

⇒ La bonne gouvernance par l'accompagnement de la collectivité dans ses compétences

Démarrage du projet : Septembre 2016      Fin du projet : septembre 2018

phase d'un projet déjà engagé et ayant bénéficié d'une subvention des anciennes régions Aquitaine ou Limousin

**Votre organisme a-t-il déjà bénéficié ou bénéficie-t-il actuellement d'une aide régionale (nouvelle région ALPC ou anciennes régions Aquitaine et Limousin) ?**

Oui       Non

Si oui, précisez l'intitulé du projet, le dispositif régional concerné, l'année et le montant de la subvention accordée :

**Bénéficiez-vous ou avez-vous déjà bénéficié de financements nationaux et internationaux (AFD, Union Européenne, autres) ?**      Oui       Non

Si oui, le(s)quel(s), et pour quel(s) projet(s) ?

Budget prévisionnel global : 94 031 €      Subvention régionale sollicitée : 16 823 €

\* Cette fiche doit impérativement faire **10 pages au maximum**, tout en étant la plus détaillée possible et en respectant les rubriques demandées. Un rapport détaillé peut être joint en complément, mais en aucun cas il ne peut se substituer à cette fiche-projet qui doit être remplie intégralement. Merci de ne pas relier la fiche projet et de ne la remplir qu'en recto.

# 1. Description du partenariat

<b>PARTENAIRES DU PROJET</b> (liste détaillée des partenaires et de leur implication)	<b>Rôle du partenaire dans le projet</b> (conseil, appui logistique, financier, organisationnel,...)
<p style="text-align: center;"><b>A L'ETRANGER :</b></p> (préciser : nom de l'organisme, nom du responsable, coordonnées, domaines d'intervention, activités) <u>Partenaire principal :</u> La commune rurale de In Gall  Les autorités coutumières  Les Femmes Relais  Chlorophylle Niger  <u>Autres partenaires :</u>  Les représentants de l'état	Compétence légale en matière d'assainissement  Relais dans les quartiers  Relais de sensibilisation  Partenaire local pour la mise en œuvre des activités   Participe au comité de salubrité
<p style="text-align: center;"><b>EN FRANCE :</b></p> (préciser : nom de l'organisme, nom du responsable, coordonnées, domaines d'intervention, activités)  Maison des droits de l'homme	Coordination de la semaine de solidarité internationale

## ORIGINE / NAISSANCE DU PARTENARIAT

L'association Chlorophylle oeuvre depuis 2003 avec la Mairie d'In Gall sur les questions d'assainissement, d'accès à l'eau et de salubrité publique. Elle a récemment élargie ses activités au domaine de l'agriculture. Ces activités nous ont amené à comprendre que les enjeux liés à l'accès à une « eau propre », sont étroitement liés à la salubrité publique. Pour cela nous avons investi depuis 2003 près de 200 000 € dans les infrastructures d'assainissement (latrines publiques, fosses septiques, caniveaux, rue pavées, etc.).

- Phase 1 : de 2003 à 2006 financé par l'Agence canadienne de développement 51 000 €
- Phase 2 : financée de 2007 à 2009 par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Limousin 67 000 €
- Phase transitoire 2010 : 10 000 €
- Phase 3 : de 2011 à 2014 portée en commun avec une association du département 82, financée par l'Agence de l'eau Adour Garonne 57 000 €
- Phase transitoire 2015 : 5 000 €

L'ensemble de ces éléments est disponible sur nos pages internet de suivi des projets : <http://www.ingall-niger.org/index.php/suiviprojets>

## 2. Description du projet :

**DANS QUEL CONTEXTE LOCAL VOTRE PROJET S'INSERE-T-IL ?** (*diagnostic territorial : à quelle(s) problématique(s), à quels besoins le projet doit-il répondre ? Quelles sont les contraintes et les ressources identifiées ? Le projet s'inscrit-il en cohérence avec les projets de développement en cours sur la zone ?*) **EXPLIQUEZ LA PERTINENCE DE VOTRE PROJET PAR RAPPORT A CE CONTEXTE.**

Notre programme s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement de la Commune d'In Gall (confère courrier du Maire). Ce PDC a été écrit à la suite d'un diagnostic territorial de la commune. On note très peu de projet en cours sur la ville d'In Gall a fortiori sur les questions environnementales, excepté le développement des puits pastoraux pour les éleveurs.

⇒ Tous les quartiers de la ville n'ont pas encore un accès équitable à l'eau douce, en cause les conditions géologiques, mais aussi le manque d'adductions privés. Néanmoins ces dernières années une eau quasi douce est distribuée par la compagnie de l'eau qui avant, servait une eau natronée et difficile, voire dangereuse à boire quotidiennement. Depuis la désalinisation de l'eau, un accès plus équitable est en place pour une eau payante. Les efforts porteront donc de plus en plus auprès des villages en dehors de la ville.

⇒ Les équipements de l'assainissement à In Gall sont connus et maîtrisés dans leur construction technique. Si leur usage n'est pas encore systématique, il progresse, surtout chez les jeunes. Le problème des mares insalubres est devenu aussi une préoccupation de plus en plus citée par la population, ce sera une thématique ou de lourds investissements sont nécessaires. Une étude préalable nous permettra d'évaluer techniquement et financièrement les investissements liés à la résorption des mares insalubres.

⇒ Si la sensibilisation est une activité qui se pérennise, la gestion des déchets est toujours problématique. Malgré la mise en place de divers système pour l'évacuation des déchets aucun ne perdurent dans le temps. Cette question est à notre sens à mettre en lien plutôt avec la valorisation des déchets, et donc le tri, plutôt que de chercher une gestion simple avec évacuation. D'autant que les cours de matières premières intéressent rapidement les gens qui ont peu de revenus. Des systèmes d'aides pourraient être mis en place dans ce sens.

⇒ Le comité de salubrité est devenu une « institution » auprès de la Mairie, et doit être renforcé dans son cadre légal et dans les compétences de la Mairie. Tous les opérateurs privés et publics doivent passer par cette instance afin que la Mairie organise et pilote mieux sa compétence.

⇒ Si les bénéficiaires de ces actions sont bien l'ensemble des populations de la ville, les femmes jouent le rôle le plus important, notamment par la sensibilisation. Elles sont en effet les fers de lance de ces questions dans la vie quotidienne, elles éduquent les enfants, alors que les hommes s'y intéressent peu.

**COMMENT VOTRE PROJET S'INCRIT-IL EN COHERENCE ET/OU EN COMPLEMENTARITE AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES ET LOCALES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE D'INTERVENTION ?**

Notre programme accompagne la Commune dans la prise en main de ses compétences Eau, Assainissement, et Salubrité publique. Ce sont les différentes lois de décentralisation qui vont dans ce sens et nous l'accompagnons.

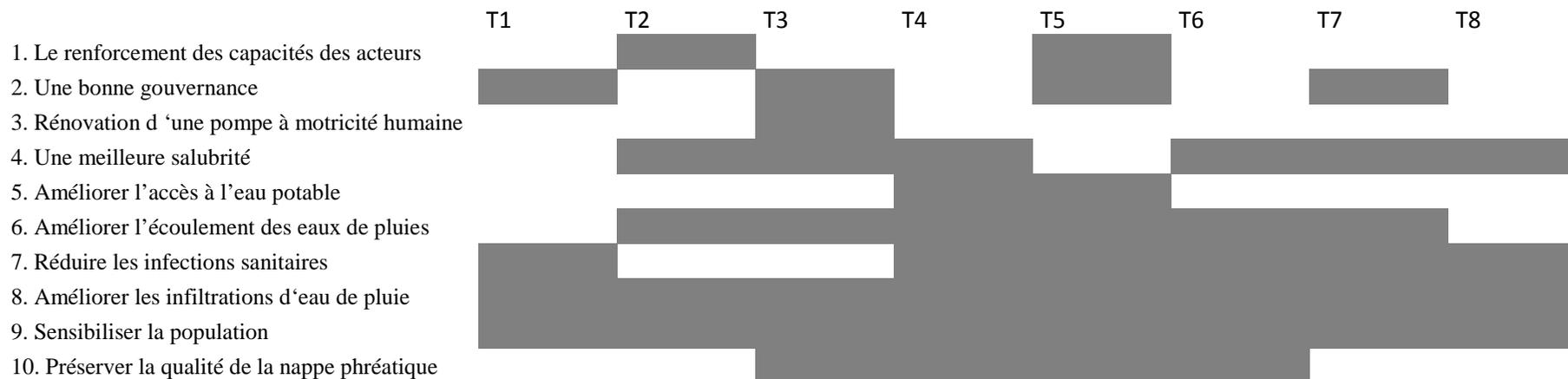
A noter que sur la question de l'accès à l'eau, le programme nationale vise de connecter tous les usagers. Les adductions que nous réaliserons ont donc faites uniquement dans des terrains privés pour ne pas de substituer aux prérogatives nationales, mais pour les compléter là où il y a des manques.

## CONTENU DU PROJET

Résultats attendus	Actions prévues	Acteur réalisant l'action	Bénéficiaires de l'action	Modes d'évaluation
1. Le renforcement des capacités des acteurs	Formation santé Formation tressage plastique Formation gestion de projet	Agent de la santé du CSI Casiosa Non identifié	Femmes Relais Femmes Relais Chlorophylle	25 jours/homme de formation
2. Une bonne gouvernance	Un comité de salubrité tous les 6 mois	Marie d'In Gall	Tous les acteurs	Nbr comité
3. Rénovation d'une pompe à motricité humaine	Réinstallation de la pompe sur un puits ciment	Chlorophylle Niger	Population	1 nouvelle pompe installée
4. Une meilleure salubrité	Identification des bénéficiaires et maçonnerie des 150 fosses	Tâcheron + Chlorophylle Niger	Population	Nbr de fosses
5. Améliorer l'accès à l'eau potable	5 adductions d'eau réalisées	Tâcheron + Chlorophylle Niger	Population	Nbr et mètre d'adduction
6. Améliorer l'écoulement des eaux de pluies	Réalisation de 500 m de rue pavée	Tâcheron + Chlorophylle Niger	Population	Nbr et mètre de rue
7. Réduire les infections sanitaires	Réalisation d'une étude Comblement de mares insalubres	Bureau d'étude Tâcheron + Chlorophylle Niger	Population	1 étude réalisée Nbr de mares comblées
8. Améliorer les infiltrations d'eau de pluie	Plantation de 500 arbres	Jardinier	Population	500 arbres plantés
9. Sensibiliser la population	Des actions de sensibilisation en porte à porte	Femmes Relais	Population	Nbr de sensibilisation
10. Préserver la qualité de la nappe phréatique	Réaliser un centre de stockage des déchets dangereux	Tâcheron + Chlorophylle Niger Mairie	Population	Quantité et qualité de déchets collectés

## CALENDRIER DU PROJET

*Modèle de présentation de calendrier d'actions à adapter à votre projet (une page sur papier libre).*



**QUELS MOYENS SONT MOBILISÉS POUR RÉALISER VOTRE PROJET ?** : (Ressources humaines, moyens matériels et techniques)

**Le comité de salubrité**

La compétence d'assainissement et de salubrité au regard du droit nigérien est dévolue aux communes. La Mairie d'In Gall a choisi de mettre en place un comité de salubrité présidé et convoqué par le Maire, qui rassemble l'ensemble des acteurs autour de la salubrité et de l'assainissement, administrations, chefferie coutumière, société civile. Son rôle est de participer à la définition des activités et leur organisation. Il permet également de trouver des solutions aux problématiques rencontrées sur certaines activités.

Il se réunira tous les 6 mois durant toute la période d'activité du projet. Cela permet d'avoir un temps de formalisme important. Néanmoins tout au long de l'année les échanges entre acteurs ont lieu de manière plus ou moins informelle. Existant depuis 2004, il commence à vraiment s'approprier son rôle et sa compétence. Il est donc important d'accompagner la Mairie, tout en essayant de donner encore un peu plus de responsabilité à ce comité, notamment dans la planification des activités mais aussi dans l'influence sur le respect des lois de la salubrité publique. En annexe on trouvera le dernier PV de ce comité mentionnant les activités principales à engager dans le cadre de ce programme.

Les administrations sont composées, du représentant de la préfecture, de l'agent de l'assainissement posté au centre de santé, et des élus et agents de la collectivité. La chefferie traditionnelle est représentée par le chef de village et ses chefs de quartiers. Deux agents sont particulièrement engagés dans les actions, celui de l'assainissement du centre de santé et l'agent de développement de la collectivité.

Les Femmes Relais et Chlorophylle représentent la société civile. Le premier groupement rassemble un groupe de femmes qui depuis 2006 et une formation initiale de l'UNICEF, entreprend des actions de sensibilisation auprès des femmes dans toute la ville, et sur de nombreuses thématiques différentes, hygiène, santé, naissance, salubrité, déchets, etc. C'est un Relais essentiel au bon déroulement des activités.

Chlorophylle est représentée par son agent sur place, qui est originaire du village et y vit à demeure. Il suit, organise et met en œuvre les activités sur place depuis 2003 et dispose maintenant d'une renommée et d'un savoir-faire dans la tenue de compte et l'organisation d'activités très apprécié en France et au Niger.

**L'organisation des activités**

L'agent de Chlorophylle Ibrahim Alanga est en charge de la mise en œuvre et du suivi des activités de salubrité. Outre les moyens administratifs dont il dispose, un bureau et une moto, il peut également mobiliser des moyens humains selon les activités, tâcherons et manœuvres pour la construction, Femmes Relais pour la sensibilisation, jardiniers pour la pépinière. Également l'agent de l'assainissement en poste au Centre de Santé (CSI) à In Gall qui valide techniquement toutes les infrastructures hydrauliques.

- Pour les fosses septiques, ce sont les chefs de quartiers qui recensent et planifient les besoins, l'agent de l'assainissement valide la technicité de l'ouvrage.
- Pour les autres ouvrages hydrauliques, c'est le comité de salubrité qui décide des emplacements et de leur planification, l'agent de l'assainissement valide la technicité de l'ouvrage.
- Pour la sensibilisation, les femmes Relais sont formées auprès du centre de Santé et notamment l'agent de l'assainissement et la sage-femme, avant de faire leur sensibilisation en porte à porte.

Le programme sera découpé en différentes programmations de 6 mois qui seront clôturées par la tenue d'un comité de salubrité. A la fin de chacun d'eux un compte rendu technique et financier est envoyé par courriel en France pour validation et autorisation d'engagement de la prochaine programmation.

## **EN QUOI LE PROJET CORRESPOND-IL A VOS COMPETENCES ET A CELLES DE VOTRE PARTENAIRE LOCAL ETRANGER ?**

Chlorophylle a des compétences en sensibilisation animation et gestion de projet, notamment sur les questions environnementales, avec en son sein, des ingénieurs et enseignants.

Chlorophylle Niger s'est formé depuis 12 ans à différentes techniques de suivi et de gestion des projets. L'animateur dispose des outils nécessaires, bureau, ordinateur, imprimante, et se forme régulièrement, ce qui en fait une référence du milieu associatif dans la ville.

## **EN QUOI VOTRE PROJET PRESENTE-T-IL UN CARACTERE INNOVANT ?**

Pour le Niger les travaux de comblement de marres sont une première à cette échelle, notamment avec la réalisation d'une étude préalable nécessaire pour bien maîtriser la dynamique des écoulements de pluies torrentielles. Un cahier des charges a été rédigé et un bureau d'étude de Niamey identifié.

Le comité de salubrité qui fonctionne à In Gall est pilote l'organisation des activités est un modèle de gouvernance innovant très peu utilisé au Niger, il rassemble l'ensemble des parties prenantes tous les 6 mois.

## **COMMENT AVEZ-VOUS PREVU D'ASSURER LA PERENNISATION APRES LA CLOTURE DE L'ACTION ?** (préciser l'organisation prévue afin de garantir l'autonomie et la durabilité - y compris financière - du projet, implication des bénéficiaires, implication des autorités locales étrangères, autres...)

Ce sont les autorités locales, et notamment la Mairie qui est garante de l'entretien des ouvrages. Néanmoins nous mettons en place des ouvrages peu technologique, faisant appel à un savoir-faire local maîtrisé, garant de trouver les ressources techniques et financière localement, dans des coûts maîtrisés.

Nous intervenons depuis 12 ans dans la ville d'In Gall et nous continuerons cet engagement, car il est vain de croire que ce programme est une fin en soi, les questions de salubrité et d'assainissement sont quotidiennes comme chez nous. D'ailleurs nous en sommes au 4<sup>e</sup> programme et nous laissons toujours une année entre 2 programmes, pour bien faire le point sur les installations et leur pérennité, avant d'enclencher de nouvelles activités.

## **CONDITIONS DE SECURITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPERATION** (pour les territoires classés en zone orange par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, préciser les règles de sécurité que votre organisation a mises ou mettra en place, notamment dans le cas où votre projet prévoit l'envoi de volontaires)

La ville d'In Gall est située en zone orange, alors que la moitié nord de cette commune grande comme le Togo est en zone rouge, la moitié sud en orange comme tout le Niger. Les missions de suivies se feront en compagnie des représentants de l'ambassade de France qui chaque année vont à In Gall pour la grande fête nationale de la Cure salée au mois septembre. C'est une période où les Ministres Nigériens se déplacent aussi vers In Gall et toute la zone est très fortement militarisée, ce qui permet d'être serein sur les conditions de sécurité.

### 3. Description des actions d'information et d'ECSI en ALPC, en lien avec le projet

#### QUELLES ACTIONS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET AVEZ-VOUS PREVUES EN ALPC ?

Description de l'action :

Réunion d'information sur les stands lors des journées de solidarité internationale à Limoges pendant la semaine de la solidarité internationale

Date(s), durée(s) et lieu(x) précis :

Novembre 2016, 2017, 2018

Moyens de communication, outils et supports utilisés, diffusion :

Présentation de l'avancée du projet dans le journal municipal de la ville de Panazol et celui de Limoges Métropole, réalisation d'un ppt sur Internet, alimentation de la page facebook de la ville d'Ingall

Public(s) visé(s) sur le plan qualitatif et quantitatif :

Grand public essentiellement, quelques centaines de personnes

#### QUELLES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE AVEZ-VOUS PREVUES EN ALPC ?

Description de l'action :

Participation aux semaines de la solidarité internationale, réalisation d'atelier avec les jeunes publics, selon besoin et choix des organisateurs locaux

Date, durée et lieu(x) précis :

1 semaine en novembre, atelier de 1 heure

Public(s) visé(s) sur le plan qualitatif et quantitatif :

Jeune et grand public

Message(s) et bénéfice(s) attendu(s) : *(Quel changement souhaitez-vous atteindre avec cette animation ? Quel message souhaitez-vous faire passer ?)*

La protection de notre environnement est une question de solidarité internationale

Démarche pédagogique : *(Comment comptez-vous construire votre action ? Quelle pédagogie comptez-vous utiliser ? Quels supports prévoyez-vous d'utiliser ?)*

Nous réaliserons une exposition de 3 panneaux grands formats. Cette exposition sera un support pour des interventions en milieux scolaires, les villes de Panazol et l'agglomération de Limoges seront particulièrement ciblées sur ces animations qui se feront dans le cadre des projets d'écoles.

Ainsi chaque année nous écrivons aux écoles ainsi qu'au maire pour leur faire une proposition d'animation (1 à 2h) autour de la question de l'eau et de l'assainissement dans le monde et en Afrique en particulier ; ces animations s'attacheront à mettre en exergue les différences et similitudes entre notre façon d'aborder l'eau et celles des pays du sud.

Moyens humains, techniques et financiers mobilisés :

La construction de l'exposition nécessite des moyens financiers pour l'édition 1 500 €. Les animations seront faites par les bénévoles de notre association en lien avec les professeurs/instituteurs.

## 4. Budget prévisionnel (en euros)

**Rappel :**

→ La subvention du Conseil régional est attribuée sur la base du budget prévisionnel global. Pour obtenir la totalité de la subvention, les dépenses réalisées devront être au moins égales au budget prévisionnel global. Il est important de ne pas surévaluer le budget prévisionnel ;

→ Aucune dépense antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2016 n'est éligible ;

→ Veillez à détailler les modes de calculs de vos dépenses ;

→ Votre budget prévisionnel doit être présenté en équilibre : le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

→ N'oubliez pas de dater et signer le budget prévisionnel à la fin de la fiche-projet.

→ Seront demandées au solde du projet toutes les factures ou pièces équivalentes, attestant des dépenses effectuées dans le cadre du projet.

### DEPENSES (TTC)

**ATTENTION !** Toutes les contributions valorisées doivent être inscrites dans la rubrique du même nom.

Détail des postes budgétaires	Détail du calcul	Montant
<b>Frais de personnel au Sud</b> (compris volontariats : VSI, services civiques, SVE, ...) maximum <b>50%</b> du budget total		
- Agent de supervision	24 mois x 150 000 Fcfa	5 488 €
- Per diem services techniques	20 jour x 5 000 Fcfa	152 €
- Agent technique de la mairie (contribution Mairie)	24 mois x 75 000 Fcfa	2 744 €
<b>Frais de personnel au Nord</b> maximum <b>10%</b> du budget total		
--		
	Sous-total	8 384 €
<b>Frais d'investissement</b> (équipement en matériels, achat de terrain, construction de bâtiment, ...)		
- Fosses et latrines	150 fosses x 70000cfa	16 006 €
- Pompes à motricité humaine	1 x 1 500 000 Fcfa	2 287 €
- Adduction d'eau	5 x 200 000 Fcfa	1 524 €
- Jardinier pépinière	24 mois x 20 000 Fcfa	732 €
- Semence et matériel	500 arbres x 2 000 F	1 524 €
- Pavage rue	500 m x 20 000 F	15 244 €
-Comblement de mares	5 x 3 000 000 F	22 866 €
- Centre de stockage des déchets dangereux	1 x 2 624 000 F	4 000 €
	Sous-total	64 183 €
<b>Frais de déplacements/hébergements/Restauration</b> maximum <b>40%</b> du budget total		
- Mission France	2 x 2 000 000 F	6 098 €
-		
	Sous-total	6 098 €
<b>Autres frais, en fonction du projet – à détailler</b>		
- Étude pour les mares	1 x 4 000 000 F	6 098 €
- Programme sensibilisation	24 mois x 30 000 F	1 098 €
-Formations	2 x 250 000 F	762 €
	Sous-total	7 958 €

<b>Frais généraux (administratifs)</b> (frais postaux, frais bancaires, assurances, téléphone...) : maximum <b>5%</b> du budget total - Déplacement, bureautique, communication - Réalisation d'une exposition	24 mois x 30 000 F	1 098 € 1 500 €
	Sous total	2 598 €
<b>Contributions valorisées</b> (travail des bénévoles, mise à disposition de matériel, de locaux, dons en nature...) : maximum <b>20%</b> du budget total - Valorisation bénévolat - Local + moto	50 jours x 50 000 Fcfa	3 810 € 1 000 €
	Sous-total	4 810 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		94 031 €

### RECETTES\* (en euros)

Détail des recettes	Montant	Engagement <u>Précisez</u> <u>obligatoirement</u> : Sollicité, acquis, versé, à négocier <u>Joindre les</u> <u>justificatifs</u>
<b>Autofinancement</b> du porteur de projet (min. 10%, hors valorisations) - Dons et recettes de vente -	1 500 €	
<b>Partenaires locaux étrangers</b> (hors valorisation) - Mairie de In Gall - agent technique - Mairie de In Gall - comblement des mares - Mairie de In Gall – terrain centre de stockage	2 744 € 9 636 € 1 500 €	Acquis
<b>Participations privées</b> -		
<b>Contributions valorisées du porteur et ou des partenaires</b> (max. 20%) - Bénévolat	4 810 €	Acquis
<b>SUBVENTIONS PUBLIQUES (max. 80%)</b>		
<b>Collectivités locales/ Etat / Autres</b> - Agence de l'eau Loire Bretagne - Limoges Métropole -	55 518 € 1 500 €	sollicité sollicité
<b>Région ALPC – Appel à projets développement solidaire</b>	16 823 €	Sollicité
<b>TOTAL RECETTES</b>	94 031 €	

Date et signature :